



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

fédérations

Question écrite n° 26732

Texte de la question

M. Jacques Desallangre souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué au budget et à la réforme budgétaire sur la situation de la Fédération des maîtres-nageurs sauveteurs. En effet, cette organisation syndicale oeuvre à la reconnaissance des maîtres-nageurs sauveteurs tant au niveau de leurs rémunérations que de leur couverture sociale. À l'heure actuelle, plus d'un millier d'entre eux se retrouvent en situation d'extrême précarité nécessitant le soutien actif de la FMNS. De plus, l'administration fiscale réclame à la FMNS, 2 millions de francs de TVA sur ses cotisations syndicales perçues sur les trois dernières années, la plaçant en situation de blocage financier avec à terme la cessation de toute activité. Il lui demande quelles mesures il entend engager afin d'éviter la liquidation et la disparition de la Fédération des maîtres-nageurs sauveteurs.

Texte de la réponse

S'agissant d'une question fiscale particulière en cours d'instruction, il sera répondu directement à l'intervenant dans les meilleurs délais possibles.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Desallangre](#)

Circonscription : Aisne (4^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26732

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 octobre 2003, page 7934

Réponse publiée le : 6 janvier 2004, page 64